



INDIVIDUAL CONSULTANT PROCUREMENT NOTICE

Date: 26 Juin 2015

Country: TUNISIA

Description of the assignment : Un/e Expert/e National Evaluation finale, Documentation et valorisation des résultats du projet.

Dans le cadre du projet «*Appui à la mise en œuvre du programme quadriennal de maîtrise de l'énergie*», le Programme des Nations Unies pour le Développement, recrute **Un Expert/e National Evaluation finale, Documentation et valorisation des résultats du projet** pour :

Le consultant devra soumettre au PNUD et au partenaire national les livrables suivants :

1. Evaluer les leçons apprises du projet et leurs effets en termes de développement et protection de l'environnement ;
2. Mesurer de la redevabilité vis à vis de la réalisation des priorités suscité dans la section 1 ;
3. Encourager un apprentissage organisationnel et de développement ;
4. Faciliter et aider des prises de décision basées sur l'information.

Project name: Appui à la mise en œuvre du programme quadriennal de maîtrise de l'énergie.

Period of assignment/services (if applicable) : Le délai nécessaire pour la réalisation de la présente mission est estimé à 20 hommes jours étalés sur un mois sans compter les délais d'approbation de l'administration.

Proposal should be submitted by email to procurement.sap-tunisia@undp.org no later than 10 July 2015.

Any request for clarification must be sent in writing toe-mail indicated above. The UNDP procurement unit will respond in writing or by standard electronic mail and will send written copies of the response, including an explanation of the query without identifying the source of inquiry, to all consultants.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées

1. BACKGROUND

L'énergie est un domaine prioritaire de la stratégie 2008-2011 du PNUD. Ce secteur joue un rôle fondamental pour le développement des pays et notamment pour leur permettre d'atteindre les Objectifs de Développement du Millénaire qu'ils se sont assignés en 2000. Ce rôle a été rappelé lors du Sommet de Johannesburg sur le Développement Durable et lors de la Conférence internationale pour le financement du Développement à Monterrey. La mise en place de cadres et de stratégies appropriés constitue un des moyens d'appui du PNUD dans le domaine de l'énergie et de façon plus concrète de contribuer à atteindre l'objectif 7 du millénaire «Assurer un Environnement durable ». En effet, l'impact de la contribution de l'énergie dans la durabilité de l'environnement réside dans l'intégration des principes de développement durable dans les politiques et programmes du pays. A ce niveau la Tunisie est assez avancé et la collaboration entre PNUD et ANME a contribué à cette intégration avec des changements institutionnels tels que les réglementations dans le cadre de l'efficacité énergétique et de maîtrise de l'énergie qui vont permettre une atténuation des effets des changements climatiques grâce à la réduction de l'émission du gaz à effet de serre à travers l'utilisation des énergies renouvelables et l'encouragement de l'efficacité énergétique et de la maîtrise de l'énergie.

A cet effet, le PNUD Tunisie a apporté son appui dans le cadre d'un projet pour la mise en œuvre du programme quadriennal de maîtrise de l'énergie (2008-2011), et ce, conformément aux priorités de la Tunisie en matière d'efficacité énergétique, afin de consolider la dynamique entamée depuis 2004 et devant permettre de mobiliser rapidement et au maximum le potentiel d'économies d'énergie dont dispose le pays.

2. MAIN OBJECTIVES, RESPONSABILITIES AND DESCRIPTION OF THE PROPOSED ANALYTICAL WORK.

Conformément au document de projet signé entre le PNUD et l'ANME en date du 10 juillet 2009, une évaluation du projet doit être menée sur l'ensemble des composantes du projet financées par le PNUD et l'ANME.

L'objectif général est de produire un rapport d'évaluation finale du projet tout en focalisant sur les résultats et l'impact enregistrés par le projet. Le rapport focalisera sur l'approche suivante :

1. Evaluer les leçons apprises du projet et leurs effets en termes de développement et protection de l'environnement ;
2. Mesurer de la redevabilité vis à vis de la réalisation des priorités suscité dans la section 1 ;
3. Encourager un apprentissage organisationnel et de développement ;
4. Faciliter et aider des prises de décision basées sur l'information.

L'évaluation prendra en considération :

- la nouvelle reprogrammation du rapport d'évaluation à mi-parcours dudit projet,
- la valorisation et la documentation des résultats, des expériences réussies et des leçons tirées dans un objectif de donner des orientations et des éléments de décision pour un éventuel nouveau projet sous une différente modalité de gestion.

Il est à signaler que le projet se subdivise en 7 produits principaux (voir document du projet) dont l'exécution technique est assuré par 4 unités au sein de l'Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Energie (ANME).

L'évaluation finale adoptera l'approche suivante :

A. Aspects programmatiques et stratégiques

1. *Le changement induit par le projet* : Mesurer le changement à travers le progrès du projet vis-à-vis des résultats prévus. Le cadre logique sera le document de base de travail sur le progrès.

Il est à noter que l'expert/e évaluera le(s) :

- o Résultats / Etat d'avancement des activités
 - o Facteurs clefs de succès,
 - o Enseignements retirés : Limites et Opportunités (analyse SWOT)
2. *La stratégie du projet* : comment et pourquoi les résultats (mentionnés dans le cadre logique et le document du projet) ont pu contribuer à l'accomplissement des résultats prévus : Evaluer l'adéquation du cadre logique avec les priorités stratégique du projet ;
 3. *La durabilité* : évaluer jusqu'à quel degré les résultats du projet pourront être durables et soutenables. Est-ce qu'il y a une stratégie de durabilité ou des mesures prises pour rendre les résultats soutenables ?
 4. *Perspective genre* : jusqu'à quel degré le projet intègre l'aspect genre.

B. Aspects opérationnel et de planification :

1. *Système de suivi* : Evaluer les outils de suivi et voir s'ils ont permis de :

- i. Inclure des indicateurs de performance
- ii. Fournir l'information nécessaire
- iii. Impliquer les partenaires
- iv. Garantir l'efficacité

2. *Système de gestion de risques* : voir si le projet a pu identifier les risques potentiels et si

ces risques ont été bien suivi et mis à jour ;

3. *Planification annuelle :*

- i. Evaluer l'utilisation du cadre logique en tant qu'outil de gestion durant la mise en œuvre ainsi que tout changement ayant été apporté à ce document ;
- ii. Evaluer l'utilisation de plans de travail annuel et s'ils répondent à une approche basé sur les résultats ;
- iii. Evaluer l'efficacité et l'efficience de l'utilisation du budget du projet ;

NB : Le format indicatif du rapport d'évaluation finale est donné à titre indicatif dans l'annexe 1 des présents TdR.

3. TACHES A ACCOMPLIR:

Les principales taches du consultant se résument comme suit :

- Evaluer le taux d'exécution technique et financier par activité et unités concernées,
- Mesurer les progrès réalisés à ce jour en vue de l'atteinte des objectifs, des résultats et des impacts attendus et évaluer l'écart entre les résultats attendus et obtenus,
- Identifier les obstacles à la réalisation des actions inscrites au niveau des plans d'actions annuels,
- Faire des recommandations sur les mesures nécessaires à entreprendre,
- Elaborer une note de synthèse du rapport d'évaluation finale du projet,

Des visites de terrain (3 visites) seront programmées pour rencontrer des partenaires du projet (industriels, etc..). La liste complète des partenaires à rencontrer sera arrêtée lors de la réunion de démarrage.

L'effort de la mission est estimé à **20 hommes/jour étalés sur 1 mois**. Ces délais ne comptabilisent pas les délais d'approbations par le PNUD et l'ANME

3. REQUIREMENTS FOR EXPERIENCE AND QUALIFICATIONS

I. Academic Qualifications:

- Ayant un bac +5 minimum (Minimum un Master/ingénieur dans les domaines liés à la gestion des projets, sciences économiques, énergie ou équivalent).

II. Years of experience:

- Avoir au moins 07 ans d'expérience professionnelle confirmée dans des domaines liés à la maîtrise de l'énergie ;

- Avoir au moins 03 références en matière de développement, de suivi et évaluation des projets et programmes notamment les projets de développement durable.

III. Competencies:

- Appui technique : connaissances techniques et expertises lié au domaine de compétence demandé dans les tâches spécifique mentionné ci-dessus.
- Communication : capacité d'écrire d'une manière claire et concise en langues Française avec une excellente capacité de communication orale.
- Tenu des réunions : capacités à gérer et animer les réunions,
- Travail en équipe : Capacité d'établir et maintenir une bonne relation professionnelle avec les partenaires.
- Maitrise de l'outil informatique,
- Esprit de synthèse et méthodique.

4. DOCUMENTS TO BE INCLUDED WHEN SUBMITTING THE PROPOSALS

Les candidats intéressés doivent soumettre les documents suivants :

- Un CV du consultant signé mentionnant clairement les diplômes obtenus (date d'obtention, Spécialité, domaines de compétences,...) avec les références pertinentes à la mission
- Une note méthodologique de réalisation de la mission ;
- Un chronogramme de réalisation de la mission ;
- Une offre financière : l'offre doit être détaillée selon le nombre homme/jours.

5. DELIVERABLES AND SCHEDULES OF PAYMENT

Les prestations demandées au consultant s'articulent autour de la livraison des produits suivants :

- Livrable 1 : Document méthodologique du travail,
- Livrable 2 : Draft du rapport d'évaluation finale,
- Livrable 3 : Rapport d'évaluation finale, avec un rapport de synthèse.

Les honoraires du consultant seront réglés conformément à la grille du PNUD, et ce comme suit :

Termes de paiements	Livrables	Date approximative de remise des livrables
1 ^{er} terme de paiement (20%)	Livrable 1 : Rapport méthodologique du travail	3 jours après la signature du contrat
2 ^{ème} terme de paiement (20%)-	Livrable 2 : Draft du rapport d'évaluation	20 jours après la signature du contrat
3 ^{ème} terme de paiement (60%)	Livrable 3 : Rapport d'évaluation finale et rapport de synthèse	5 Jours après la réception des commentaires sur la version draft du rapport final

6. FINANCIAL PROPOSAL

- **Les contrats Forfaitaires**

La proposition financière doit inclure le plan pour le paiement et les tranches de paiement (mensuel y inclus une anticipation des jours à travailler). Elle doit spécifier un montant forfaitaire total et les modalités de paiement liées à des livrables quantitatifs et qualitatifs précis et mesurables (ex: si les paiements en plusieurs versements ou à la fin du contrat). Les paiements sont basés sur la production ou la livraison des services spécifiés (livrables) dans les TDRs.

Afin d'aider l'unité demandeuse dans la comparaison des propositions financières, la proposition financière comprendra une ventilation de ce montant forfaitaire (y compris les honoraires, les déplacements (voyages), les indemnités journalières (DSA), et le nombre de jours ouvrables prévus).

7. EVALUATION

L'évaluation des offres se déroulera en deux temps. i) L'évaluation de l'offre technique qui portera sur le CV, le chronogramme et la note méthodologique du candidat et ii) l'évaluation et la comparaison des propositions financières.

T : Evaluation Technique = (70%)

F : Evaluation Financière = (30%)

TOTAL A+B=100%

Pendant cette phase, il sera procédé à la comparaison des CVs, chronogrammes et les notes méthodologiques des candidats.

Une note technique T sur 100 sera attribuée à chaque candidat en fonction du barème suivant :

Critères d'évaluation	Notation
bac +5 minimum (Minimum un Master/ingénieur dans les domaines liés à la gestion, sciences économiques, énergie ou équivalent) <ul style="list-style-type: none"> - Bac + 5 10 points - Doctorat15 points 	15
Expérience professionnelle dans des domaines liés à la Maîtrise de l'énergie : <ul style="list-style-type: none"> • Entre 7 et 10 ans10 points • Entre 10 ans et 15 ans15 points • Plus de 15 ans 25 points 	25
Avoir une expérience confirmée en matière de développement, de suivi et évaluation des projets et programmes notamment les projets de développement durable ; <ul style="list-style-type: none"> • 03 références 20 points • Entre 4 à 6 références 25 points • Plus de 6 références 30 points 	30
Appréciation de la Note méthodologique (appréciation de la méthodologie proposée et du planning d'exécution par le comité d'évaluation) : <ul style="list-style-type: none"> • Les aspects importants de la tâche à accomplir ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée..... 15 points • La présentation est-elle claire et le déroulement des activités et la planification sont-ils logiques, réalistes et garantissent-ils une réalisation efficace du projet15 points 	30
TOTAL	100

Seuls les candidats ayant obtenus un score technique total de plus de 70 points seront retenus pour l'évaluation financière.

A. Notation

La note globale sera basée soit sur une combinaison de la note technique et de la note financière, soit sur la soumission financière la plus basse des soumissionnaires techniquement qualifiés.

Pour cette méthode de notation combinée, la formule de notation des soumissions sera la suivante :

Notation de la soumission technique (ST) :

Notation de la ST = (note totale obtenue par la soumission / note maximum pouvant être obtenue par la ST) x 100

Notation de la soumission financière (SF) :

Notation de la SF = (prix offert le plus bas / prix de la soumission examinée) x 100

Note combinée totale = (notation de la ST) x 70 % + (notation de la SF) x 30 %

B. Attribution

Le marché sera attribué pour celui qui obtient le meilleur score total.

ANNEX

ANNEX 1- TERMES DE REFERENCES (TDR)

ANNEX 2- INDIVIDUAL CONSULTANT GENERAL TERMS AND CONDITIONS